

PROGRAMME DE FORMATION

Mener la réflexion éthique en ESSMS

Objectifs pédagogiques

- Elucider les concepts essentiels de l'éthique : maltraitance/bientraitance, droit, déontologie, morale, éthique.
- · Cerner précisément les problèmes éthiques du quotidien sur le terrain.
- · Connaître le cadre légal cadrant la réflexion éthique en ESSMS et dans le champ de la santé.
- · Connaître les grands principes de l'éthique de l'accompagnement et du soin.
- · Utiliser une méthode d'analyse éthique de situations, orientée vers la prise de décision.

Programme

Comment définir les concepts essentiels de l'éthique?

Repérer les problèmes éthiques dans notre quotidien professionnel.

Connaître les textes juridiques les plus importants : Charte des droits et libertés de la personne accueillie, annexe 4-3 du CASF, Charte de la personne hospitalisée.

Saisir les grands principes éthiques de l'accompagnement et du soin.

Analyser des situations éthiques vécues à l'aide de la méthode d'analyse éthique en vue d'une décision juste, ou aussi juste que possible.

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Elle s'adresse à tout salarié d'un ESSMS : travailleur, social, soignant, administratif, personnel d'hôtellerie et de maintenance.

Durée, effectifs

2 jour(s) - 14 heures

14 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

Philippe SANCHEZ, Formateur conférencier, docteur en philosophie

Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation



PROGRAMME DE FORMATION

Moyens pédagogiques et techniques - Matériel nécessaire

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre la formation

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible via le catalogue en ligne.
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :

Martine BABELA: m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.



PROGRAMME DE FORMATION

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).